

## CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le 3 juillet 2024, à 20 heures 30.

Ordre du jour :

- Acquisition parcelle A254 Mourey/Ponton Porte-Basse.
- Projet terrain de sport pour les jeunes.
- Travaux sylvicoles 2024.
- Questions diverses.

En Mairie, le 27 juin 2024

---

### CONSEIL MUNICIPAL du 3 juillet 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas VIROT.

Présents : Franck BARRET, Michelle COMBET BLANC, Colette CONTET, Annick GUILLAUMOT, Thomas PARICAUD, Aurélien THEVENOT, Lionel VALDENNAIRE, Nicolas VIROT.

Absents excusés : Bénédicte MAUSSIRE, Vincent TERREAUX arrivé à 21h00 (n'a pas participé aux délibérations).

Absent non excusé : néant

Annick GUILLAUMOT a été élue secrétaire.

#### ➤ **31/2024 Acquisition parcelle A254 Mourey/Ponton Porte Basse**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle cadastrée A254 d'une contenance de 381 m<sup>2</sup>, appartenant à Madame Anne Claude PONTON et Monsieur Claude MOUREY pour la somme de quatre cent euros (400 €).

Maître Christophe PERROS, Notaire à Vesoul, sera chargé de rédiger l'acte de vente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à acquérir la parcelle A254 au prix de quatre cent euros (400 €).

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

#### **Projet terrain de sport pour les jeunes**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un terrain de sport sur les parcelles A246/247/270 à l'entrée du village. Terrain d'environ 20 m x 10 m stabilisé avec 2 cages type hand-ball et entouré d'un grillage de 2m de haut.

Le conseil émet un avis favorable à ce projet.

➤ **32/2024 Travaux sylvicoles 2024**

Mr le Maire présente le devis ONF pour les travaux sylvicoles à réaliser en 2024 :

Devis du 25 juin 2024 :

- Dégagement manuel de régénération naturelle avec création de cloisonnements et préparation de placeaux de plantation, parcelle 32r (1 ha) pour un montant HT de 1 610.00 €.
- Fourniture et mise en place de plants en placeaux : cèdre 255 plants et chêne pubescent 270 plants, parcelle 32r pour un montant HT de 2 493.75 €.
- Intervention en futaie irrégulière avec dominante de relevé de couvert et/ou dégagement de semis, parcelle 26ii (0.50 ha) pour un montant HT de 237.50 €.

Le dégagement manuel sera conditionné à la fourniture des plants.

Pour un montant total HT de 4 341.25 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- AUTORISE Mr le Maire à signer le devis tel que présenté ci-dessus.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

➤ **Questions diverses**

Franck BARRET	Michelle COMBET BLANC	Colette CONTET	Annick GUILLAUMOT
Bénédicte MAUSSIRE <b>ABSENTE EXCUSEE</b>	Thomas PARICAUD	Vincent TERREAUX <b>ARRIVÉ à 21h00</b>	Aurélien THEVENOT
Lionel VALDENNAIRE	Nicolas VIROT		